



20.08.2018 - 15:09 Uhr

Ride2go - penduler décontracté grâce au covoiturage ADAC, ACA et TCS

Bern (ots) -

Les trois clubs partenaires ADAC (Allemagne), ACA (France) et TCS lancent sur leur site internet une plateforme en ligne commune et gratuite pour l'organisation de covoiturages. Cette plateforme s'appelle "Ride2go".

L'objectif de ce nouveau réseau est d'aider les pendulaires à organiser en toute simplicité des covoiturages pour se rendre tous les jours à leur lieu de travail. Les routes et parkings en seront déchargés et les émissions de gaz d'échappement réduites. C'est dans les zones à grande densité démographique, mais aussi dans le triangle rhénan de Bâle et dans la région frontalière de Genève que le trafic de pendulaires est particulièrement fort. Les trois clubs participants se servent donc d'une banque de données commune et étendue à toute l'Europe. Ouverte à tous les automobilistes proposant des places dans leur voiture et à tous les passagers potentiels, la plateforme est gratuite aussi bien pour les membres que pour les non-membres des clubs. Le prix effectif du covoiturage doit être négocié entre le conducteur et ses passagers.

"Ce projet est une bonne affaire pour les pendulaires, car il leur permet d'économiser des frais. Il est aussi bon pour l'environnement parce qu'il sauvegarde la mobilité tout en réduisant le trafic. Enfin, cette plateforme illustre le progrès de la numérisation et de la coopération transfrontalière des clubs automobiles en Europe", explique Andreas Aeschlimann, chef de projet "Développement des affaires" au TCS.

En Suisse Ride2go peut être appelé à l'adresse www.tcs.ch/ride2go, en Allemagne sous www.adac.de/mitfahrclub. ACA mettra en ligne sa plateforme dans les semaines à venir.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.presetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100818878> abgerufen werden.